

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 15 (1870)
Heft: 11

Nachruf: Nécrologie
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 11.

Lausanne, le 18 Juin 1870.

XV^e Année

SOMMAIRE. — Nécrologie. *van Berchem, Chausson, de Pourtalès.* Tactique de l'avenir. (Suite.) — Bibliographie. *Campagnes d'Afrique par le duc d'Orléans, le comte de Paris et le duc de Chartres.* — Nouvelles et chronique.

SUPPLÉMENT EXTRAORDINAIRE. — Rapport du Département militaire fédéral sur sa gestion en 1869.

NÉCROLOGIE.

L'état-major fédéral et le canton de Vaud viennent d'être douloureusement frappés par la mort de deux jeunes officiers supérieurs de haute distinction, le colonel van Berchem, de Crans, et le major Chausson, de Villeneuve, tous deux anciens membres du Grand Conseil vaudois, tous deux de nos meilleurs amis et collaborateurs.

William van Berchem, né en 1831, fit d'excellentes études classiques et techniques à l'Académie de Genève, à Paris et en Allemagne. En 1850 il entra dans l'état-major fédéral du génie après de brillants examens d'aspirant; nommé sous-lieutenant l'année suivante il passa, en 1852, sa première école centrale comme officier. Le service actif convenant à ses goûts, il résolut bientôt de suivre la carrière militaire suisse, malgré le peu d'avantages et de ressources qu'elle peut offrir dans un pays de milices neutres. Il est vrai que pour van Berchem, d'une des familles les plus considérables et les plus considérées du pays (¹), cette carrière devait être plutôt un utile et patriotique passe-temps. Il s'y voua néanmoins avec toute la diligence et le sérieux qu'il eût apportés à un indispensable gagne-pain. Commencant par le commencement, au rebours de tant d'autres, il obtint l'autorisation de suivre comme volontaire, pendant une année, en 1856, croyons-nous, les cours de l'école d'état-major à Paris. Rentré en Suisse, il passa à l'état-major général et se perfectionna dans la pratique de l'infanterie en suivant quelques écoles militaires saint-galloises, encore comme volontaire, et volontaire travailleur, sous les ordres de M. le colonel Hofstetter, alors instructeur-chef du canton de St-Gall.

Quelque temps après il fut appelé par le regretté colonel Hans Wieland à le seconder dans les nouvelles écoles fédérales d'aspirants et d'officiers d'infanterie, et il y commença résolument son

(¹) La famille van Berchem, d'origine hollandaise, se fixa en Suisse sur la fin du siècle dernier. C'est par son alliance, croyons-nous, avec les Saladin, de Genève, les parents de ligne maternelle du défunt, qu'elle devint propriétaire du château de Crans, près Coppet, où le colonel vient de mourir.

métier d'instructeur et de professeur, enseignant également bien la théorie et la pratique, en français et en allemand, captivant ses auditeurs par une parole toujours claire, facile, animée. et tous ses camarades par l'affabilité de ses relations.

Lorsque la généralisation des fusils rayés, en 1859, dut amener un plus grand développement du tir de précision, van Berchem se voua tout particulièrement à cette tâche. Il avait trouvé son vrai filon. Procédant avec sa méthode habituelle de bons préliminaires, il se fit d'abord charger, en 1860, et en compagnie de son collègue von Matt, de Lucerne, d'une mission d'étude en Belgique et en Angleterre, où tout ce qui concernait le tir militaire de précision était déjà fort en honneur. Il séjourna quelques mois à l'école normale de tir de Hythe, dont il suivit les cours avec autant d'application que de profit. Dès l'année suivante il organisa en Suisse ces écoles annuelles de tir qui donnèrent de si bons résultats et procurèrent à leur jeune et zélé commandant un si juste renom tant en Suisse qu'à l'étranger. Il dirigea en outre l'enseignement du tir dans les autres écoles fédérales où cette branche fait partie des programmes, notamment à l'école des instructeurs, à celle des aspirants et sous-lieutenants d'infanterie et à l'école centrale.

Devenu un spécialiste distingué en matière de tir et d'armes à feu portatives, van Berchem prit une part très active à la révolution — c'est bien le mot propre — qui amena l'unité du petit calibre et le modèle de 1865. Ses fréquentes et intéressantes conférences aux sociétés d'officiers de Lausanne et de Genève, ses expertises et ses rapports comme membre de diverses commissions officielles, ses articles dans nos colonnes ⁽¹⁾ témoignèrent de la richesse de ses facultés et de la justesse de ses vues. La révolution plus récente du chargement par la culasse et du répétiteur ne l'intéressa pas moins. Mais à ce moment déjà il fut saisi par la fatale maladie, un affaiblissement de la moelle épinière, qui vint de l'enlever à sa famille affligée et à ses nombreux et dévoués camarades. Il ne put suivre que de loin la nouvelle et importante transformation en cours, et nous croyons ne faire tort à personne en disant que cette transformation se ressentit un peu de son absence. Plus d'une fois on eut des hésitations qu'il eût promptement tranchées, et l'on dut recourir à ses lumières pour surmonter mainte complication inattendue; plus d'une fois aussi, de son fauteuil ou de son lit de misères, il donna des avis qui aidèrent puissamment à franchir la crise provisoire du changement de notre armement. C'est lui, croyons-nous, qui élaborâ, en français au moins, les instructions sur la nomenclature et l'emploi des

(1) Quelques-uns ont été réunis en brochure; voir à nos annonces.

nouveaux fusils ; c'est lui qui publia en français les derniers règlements d'exercice de l'infanterie. Il n'était pas très engoué, nous devons le confesser, de toutes ces nouveautés ; les fusils à répétition, entr'autres, n'avaient pas sa complète confiance ; il les croyait trop compliqués pour de bonnes armes de guerre, et il leur préférait le Vetterli simple. Mais hiérarchique et bon républicain suisse avant tout, il se soumit de bonne grâce à l'opinion contraire de la majorité, dès que cette opinion fut régulièrement manifestée, et il concourut de son mieux à l'établissement du modèle qu'il avait consciencieusement combattu dans l'origine.

C'est en récompense de cette utile activité que van Berchem fut élevé, en 1868, au grade de colonel fédéral, quoiqu'il fût déjà impotent depuis environ deux ans et n'eût plus grande chance de guérison ; nomination tout exceptionnelle, qui honorait le sentiment de justice de l'autorité supérieure autant que les hauts mérites de l'élu, et qui eut le rare privilège d'être bien accueillie de chacun.

Entouré des soins les plus tendres et les plus assidus, van Berchem lutta plus de quatre ans contre le mal qui l'assiégeait. On crut un moment que les bains de Lamalou, dans le midi de la France, lui procureraient un rétablissement relatif ; mais une cure de l'automne dernier dissipa ce trompeur espoir. Depuis lors l'état du malade empira si fatalement que sa fin, qui a été fort douce, doit être considérée comme une bienheureuse délivrance. Samedi dernier sa dépouille mortelle a été déposée au cimetière de Crans, escortée par une foule de militaires et de civils accourus des diverses parties de la Suisse pour payer un dernier tribut à cet officier aimé autant qu'estimé de tous.

Le vide qu'il laisse dans l'armée fédérale, quoique creusé peu à peu, n'a pu encore se fermer et ne se fermera pas de sitôt. Pour ceux qui jouissaient de son amitié le vide ne se comblera pas. Les qualités qui en faisaient le charme et le prix ne sont plus si communes. Un esprit fin, cultivé, pénétrant, original, caustique même parfois, mais toujours tempéré par les mouvements d'un cœur chaud et généreux, par une loyauté parfaite, par une urbanité soutenue et naturelle, rendait son commerce aussi sûr qu'agréable, aussi attachant qu'instructif. Il goûtait fort la plaisanterie ; son propre contingent attique était toujours prêt, toujours de bon goût et de piquante saveur ; il répugnait, en revanche, à la médisance et à la critique personnelle, menant si aisément à l'intrigue et à la calomnie, ces armes trop souvent heureuses des gens qui n'en ont pas de plus nobles. En bons termes avec tout le monde, assez bien en cour et pas mal avec la ville, et cela sans aucun abandon de ses opinions toujours libres de préjugés et raisonnées, sa bienveillance habituelle de procédés le rendait volontiers le trait d'union

entre quelques-unes des coteries qui déchirent si malheureusement les plus hauts parages de notre état-major fédéral. Il dut parfois entendre de lourds et pénibles clabaudages, assister du bout des yeux à de pitoyables menées; il n'en fut au moins jamais ni le complice, ni la dupe. De délicates réserves en faveur de l'absent étaient ordinairement la seule part qu'on l'amenait à y prendre.

D'un caractère à la fois enjoué et réfléchi portant en soi ses ressources, il se trouvait à l'aise partout où les hasards du service le plaçaient; d'une intelligence supérieure, tous les sujets scientifiques lui étaient abordables et familiers; lieutenant-colonel à 32 ans, colonel à 37 ans, possédant par sa famille et par lui-même de nombreuses relations dans le meilleur monde, sans dédain de l'autre, joignant aux dons de l'esprit ceux d'une tournure élégante et les avantages d'une belle fortune en perspective, rien ne semblait manquer à son avenir et à ses souhaits. La Providence en a décidé autrement. Inclignons-nous devant ses sentences, si dures qu'elles soient. Nous les respectons encore en disant que tous ceux qui connurent van Berchem lui garderont un pieux et fervent souvenir et que tant qu'il y aura une armée et des tireurs suisses sa mémoire s'y conservera vivante et honorée.

Le major *Chausson* marchait dignement sur les traces militaires du colonel van Berchem. Comme lui il s'était voué exclusivement, depuis quelques années, à la carrière militaire permanente et à la spécialité du tir et des armes portatives, par les fonctions de contrôleur fédéral des nouveaux fusils. Ses premières études n'avaient pas été aussi classiques que celles du modèle qu'il s'efforçait de suivre. Elles s'étaient passées plus souvent sur les pics d'Arvel et de Malatray, à la poursuite du chamois, que dans les salles de cours. Mais s'acquérir, comme Chausson le fit, la réputation d'un des meilleurs tireurs et des plus hardis chasseurs du pays, est aussi un élément d'éducation militaire qui a bien son prix, surtout dans une armée telle que la nôtre. D'ailleurs le défunt n'avait pas toujours dédaigné les livres; on peut même dire qu'il les aimait, après la clôture de la chasse; il possédait une de ces bonnes instructions secondaires qui facilitent aux louables ambitions toutes les études ultérieures et leur ouvrent les avenues nécessaires. Dans ces dernières années il en avait profité avec zèle pour accroître largement le champ de ses connaissances, et il y avait réussi tout en se rendant redoutable aux sangliers du Jura.

Longtemps aide-major de bataillon, il s'y était rompu à tous les services pratiques et fait hautement apprécier de ses alentours. L'an dernier il fut chargé de la direction de deux cours d'armuriers à Zofingue, dont les juges compétents firent les plus grands éloges.

Vigoureux de corps, ferme de caractère, supérieur de bon sens, excellent camarade, dévoué sans réserve à ses devoirs, plein d'esprit militaire et de feu sacré, il y avait en lui l'étoffe d'un officier de premier mérite. Bien des espérances étaient tournées vers ses succès ; il fût devenu sans doute l'un de nos bons instructeurs et eût honoré le canton de Vaud dans les rangs supérieurs de l'armée, comme il l'honorait déjà dans sa modeste situation. Nommé major fédéral ce printemps, il passait sa première école centrale comme officier à l'état-major fédéral lorsqu'un cruel coup de pied de cheval lui fit au genou une blessure qui l'enleva en quelques jours, à l'âge de 36 ans. Enterré militairement à Thoun, le samedi 4 juin, l'école centrale et l'école de recrues d'artillerie lui rendirent les honneurs réglementaires avec de sympathiques et spontanées adjonctions. De touchants adieux furent adressés à ce brave officier par son collègue, M. le major Gaulis, au nom de ses nombreux amis. C'est avec vérité que l'orateur a pu associer plus particulièrement tous les militaires vaudois aux hommages et aux regrets déposés sur cette tombe si prématurée.

Dans la nuit de lundi à mardi de l'avant-dernière semaine est mort subitement dans sa belle terre de *La Lance*, près Concise, le comte *Louis-Auguste de Pourtalès*, âgé de 74 ans, qui joua un rôle politique et militaire important dans le canton-principauté de Neuchâtel. Conseiller d'état en service extraordinaire, il fit partie de différentes administrations et fut pendant plusieurs années le chef distingué du corps d'artillerie neuchâtelois. Les hautes mathématiques étaient son occupation favorite et l'on a de lui un ouvrage fort estimé sur les *quantités positives et négatives en géométrie*. Depuis 1848 M. de Pourtalès partageait ses loisirs entre ses études de prédilection et la direction de l'important hôpital dont la munificence de son aïeul a doté le canton de Neuchâtel. Les solides qualités du défunt, sa générosité bien connue, son utile concours dans les entreprises d'utilité générale, sa courtoise et cordiale hospitalité lui avaient maintenu dans la vie privée toute l'estime personnelle dont il était jadis entouré dans sa vie publique.

LA TACTIQUE DE L'AVENIR.

(Suite.) (1)

L'opinion que l'action dite à la baïonnette est plutôt une pression morale qu'un engagement, se trouve plus développée encore dans les *Souvenirs militaires de la campagne d'Italie en 1859*. A propos du combat de Palestro, fort défigurée, paraît-il, par la plupart des historiens d'après les rapports officiels eux-mêmes, l'auteur donne les dramatiques et sûrs renseignements suivants :

(1) Voir notre précédent n°.